

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: ACTE MODIFICATIF N°4 RECTIFICATIF MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE L'HOTEL DE VILLE DE VINCENNES - LOT N°1A - MENUISERIE - TRANCHE OPTIONNELLE - COMPRIS VARIANTE 1 EXIGEE.

DÉCISION N° DM-23-011 EN DATE DU 11 JANVIER 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°DM-20-301 du 24 novembre 2020 de signer le marché de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville – lot n°1a : Menuiserie avec un montant initial du marché – tranche optionnelle – de 497 380,00 € HT, soit 596 856,00 € TTC (notifié le 09/12/2020) ;

**VU** la décision n°DM-21-323 du 04 octobre 2021 autorisant la signature de l'acte modificatif n°1, pour un montant de 24 600 € HT (29 520,00 € TTC) dont 11 300,00 € HT (13 560 ,00 € TTC) pour la tranche optionnelle ;

**VU** la décision n°DM-22-192 du 17 mai 2022 autorisant la signature de l'acte modificatif n°2, pour un montant de 30 788,00 € HT (36 945,60 € TTC) pour la tranche ferme ;

**VU** la décision n°DM-22-357 du 23 septembre 2022 autorisant la signature de l'acte modificatif n°3 qui avait pour objet de notifier en plus-value sur la tranche optionnelle, un ordre de service n°4 et n°5 pour un montant de 24 414,00 € HT (29 296,00 € TTC), portant le montant de la tranche optionnelle à 533 094,00 € HT (639 712,80 € TTC) ;

**CONSIDÉRANT** que l'acte modificatif n°3 comportait des erreurs matérielles sur le montant initial du marché et sur le nouveau montant du marché ;

**CONSIDÉRANT** que l'acte modificatif n°4 a pour but de rectifier ces erreurs ;

## DÉCIDE

**DE SIGNER** l'acte modificatif n°4 au marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville de Vincennes – lot n°1a : Menuiserie avec la société Les Ateliers Aubert Labansat, domiciliée Le Vaudôme – Route de Lessay – 50200 COUTANCES.

Le nouveau montant du marché – tranche optionnelle - est porté à 533 094,00 € HT, soit 639 712,80 € TTC.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230111-Imc1H10375H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/01/2023

Date de Publication: 11/01/2023

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des grands travaux, de l'habitat et des travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics,

Signé

**Pierre LEBEAU** 

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230111-lmc1H10375H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/01/2023

Date de Publication : 11/01/2023